

Fiche n°6 :
LANDES

Habitat d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présent dans ce type de milieu

H4030 : Landes atlantiques à *Erica* et *Ulex*

Habitat d'espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présent dans ce type de milieu

Landes humides à Molinie (31.13)

Espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présentes dans ce type de milieu

E1356 : Vison d'Europe (espèce prioritaire)

E1303 : Petit rhinolophe

E1304 : Grand rhinolophe

E1305 : Rhinolophe euryale

E1307 : Petit murin

E1310 : Minioptère de Schreibers

E1321 : Murin à oreilles échancrées

E1323 : Murin de Beschtein

E1324 : Grand Murin



ENGAGEMENTS

Je m'engage pour les parcelles concernées par la charte à :

1. Ne pas détruire les surfaces de landes existantes (défrichement et retournement du sol pour mise en valeur agricole ou forestière, défrichement pour mise en valeur touristique...).

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de retournement ou autre destruction des surfaces de landes.

2. Ne pas réaliser de traitement phytosanitaire.

Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de traitement phytosanitaire.

3. Utiliser des outils d'exploitation et de débardage respectant les sols (compaction, orniérage) et les cours d'eau (franchissement, respect des berges, évacuation des embâcles).

Point de contrôle : Contrôle sur place du respect des sols et des cours d'eau.

4. Ne pas valoriser les parcelles à des fins cynégétiques.

Point de contrôle : Contrôle sur place du respect de la non-valorisation des parcelles à des fins cynégétiques.

5. Intervenir sur le milieu entre le 30 septembre et le 15 février.

Point de contrôle : Contrôle sur place du respect des dates d'intervention.

RECOMMANDATION

1. Maintenir quelques arbres isolés ou en bouquets, et quelques fourrés arbustifs, à l'intérieur de la parcelle et en périphérie, dont des individus secs ou morts.